



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

69 | 2024

Formation en langues secondes face à l'urgence

Sylvain Detey, *Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social*

Paris, Armand Colin, 2023, 416 p.

Corinne Denoyelle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lidil/12414>

DOI : [10.4000/lidil.12414](https://doi.org/10.4000/lidil.12414)

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-487-5

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Corinne Denoyelle, « Sylvain Detey, *Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social* », *Lidil* [En ligne], 69 | 2024, mis en ligne le 01 mai 2024, consulté le 16 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/12414> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.12414>

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Sylvain Detey, *Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social*

Paris, Armand Colin, 2023, 416 p.

Corinne Denoyelle

RÉFÉRENCE

Sylvain Detey, *Savons-nous vraiment parler ? Du contrat linguistique comme contrat social*, Paris, Armand Colin, 2023, 416 p.

- 1 Cet ouvrage, destiné aux professionnels de la parole ou aux éducateurs, prône une « réelle éducation à la parole et à la communication » pour reconstruire un vivre-ensemble et « orienter nos sociétés vers un mode de fonctionnement communicatif progressiste » (p. 30). La démocratisation extrême de la parole publique du fait de l'internet oblige à une réflexion sur la communication, réflexion trop souvent confisquée par des approches idéologiques, sociologiques ou émotionnelles. Les sciences du langage, dont l'auteur expose les fondamentaux dans des observations que l'on devine nourries de sa propre expérience de professeur à l'université de Waseda au Japon, peuvent apporter leur expertise scientifique à ce débat.
- 2 L'analyse politique de Sylvain Detey s'appuie sur la vulgarisation de plusieurs concepts de communication, de sociolinguistique et de phonétique ainsi que sur l'histoire de la langue. Il remet en cause l'idée reçue d'une maîtrise évidente de nos capacités de parler et de communiquer et nous montre à nous-mêmes bien moins compétents que nous l'imaginons (chapitre 1). Il insiste malgré tout sur l'importance de la parole dans la reconnaissance sociale dont a besoin tout individu et par conséquent sur la nécessité pour tous d'apprendre à saisir les dimensions sociales, cognitives et affectives de la communication (chapitre 2). Or, il montre que l'avènement de la radio et de la télévision et surtout des réseaux sociaux a changé la donne, brouillant la frontière

entre communication privée et publique, inventant une parole hybride, à la fois proche de l'oral par sa spontanéité, quoique pérenne dans le temps, et coupée de tout contexte paraverbal. L'éducation à la communication qu'il prône passe alors par une réflexion sur les normes d'usage nécessaires à l'intercompréhension (chapitre 3), mais en tension avec les diverses formes de variation, essentielles à la constitution de l'identité tant sur le plan individuel que local (chapitre 4). L'apprentissage des langues étrangères lui apparaît de ce fait comme un moyen de se décentrer et de considérer d'autres possibles linguistiques (chapitre 5). Il invite dès lors les locuteurs natifs à se méfier de leur prétendue expertise sur leur propre langue qui peut leur faire prendre des positions publiques non informées, voire contre-productives (chapitre 6). La mondialisation en effet a donné naissance à une communication numérique débridée, « chaotique » (p. 260), qui mêle informations vraies et infox. S. Detey demande par conséquent que l'on réglemente la parole trop libre de l'internet et propose une refondation du contrat social dans le cadre spécifique du « contrat linguistique » qui sert de titre à son ouvrage, ouvrant des perspectives sur ce que pourrait être une éducation à la communication sociale (chapitre 8). Il insiste sur le devoir de l'État de s'emparer de la question et de mettre chaque locuteur face à ses responsabilités pour éviter une crise de confiance qui affaiblit nos démocraties, sans toutefois recourir à la censure. Dans une vision de la société assez conservatrice, il appelle de ses vœux « un code de bonne conduite de la parole publique », analogue au Code de la route qui nous épargnerait violence verbale et pollution discursive.

- 3 Il affirme que l'usage public des nouvelles technologies nécessite une formation appropriée et encourage une éducation au savoir-vivre linguistique qui poserait nettement les frontières entre paroles publiques et privées, favoriserait l'enseignement scientifique rationnel, l'apprentissage de la communication dès le plus jeune âge par le développement de projets collectifs, et valoriserait la discrétion et le silence face aux injonctions du commentaire permanent.
- 4 Si je ne peux qu'être d'accord avec le constat du chaos informationnel actuel et l'idée qu'il est nécessaire de mieux éduquer à la liberté d'expression afin de sauvegarder notre contrat social démocratique, je ne partage pas forcément l'opinion de l'auteur sur son champ d'application : S. Detey vise en effet la parole publique des anonymes autoproclamés influenceurs, mais ne dit rien de ceux qui détournent une parole publique légitime au profit de leurs intérêts partisans. Je ne m'attarderai pas ici sur la question de la légitimité, mais je regrette que l'auteur ne s'interroge pas sur les solutions à apporter quand ce sont ceux-là mêmes auxquels la société a donné le droit de parole, parce qu'ils sont élus, journalistes, décideurs... qui répandent des infox, outrepassant l'exposé légitime de leur opinion — quand il ne s'agit pas en outre d'une désinformation issue en sous-main d'États totalitaires. S. Detey n'envisage que les dérives individuelles d'une parole privée qui déborde sur les forums de discussion, les tweets — à fortiori depuis que le nouveau propriétaire de Twitter (devenu X) a supprimé la plupart des mécanismes de régulation de cet outil — ou les réseaux sociaux. Ses propositions éducatives ne semblent pas prendre en compte l'ensemble du problème alors que les éditorialistes et les politiques qui hantent les plateaux télé les moins sérieux, mais les plus populaires, se plaignent qu'on ne peut plus rien dire ou lâchent des énormités scandaleuses en droit ou en fait. Sans doute, l'éducation est-elle l'unique moyen de ne pas brimer la liberté d'expression par une censure quelle qu'elle soit, mais ce n'est pas la même chose d'être influenceur ou influenceuse sur TikTok ou

sur CNews. Non seulement l'auteur ne propose pas de solutions à ce problème, mais il ne l'envisage même pas.

- 5 L'ouvrage de Sylvain Detey invite donc à une réflexion riche, même si je la juge incomplète, qui intéressera tous ceux qui s'interrogent sur le devenir de nos démocraties dans le chaos informationnel actuel. Il n'apprendra rien aux linguistes mais enrichira la réflexion de tous les citoyens et citoyennes. Nourri de nombreuses anecdotes, plein d'humour, d'énumérations savoureuses qui cultivent l'art du zeugme, de provocations jubilatoires et bon enfant, qui n'évitent pas toutefois certaines digressions inutiles ou certains amalgames, il ouvre une discussion nécessaire sur les remèdes à y apporter, en valorisant toujours l'éducation.

AUTEURS

CORINNE DENOYELLE

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Litt&Arts, 38000 Grenoble, France